



CEREMONIE DES VOEUX 2024

Monsieur le vice-président départemental, Cher Arnaud,
Madame la conseillère départementale, Chère Cécile,
Mesdames, Messieurs les élus, Chers collègues,
Monsieur le major de Gendarmerie,
Monsieur le chef de centre d'incendie et de secours, Cher Vincent,
Mesdames, Messieurs les présidents d'associations,
Mesdames et Messieurs,
Bonsoir.

Je vous remercie d'être présents ce soir à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Avant de vous présenter une brève rétrospective de l'année 2023 et les projets de la municipalité pour cette nouvelle année, je vous adresse mes meilleurs vœux, de santé avant tout, et mes pensées vont vers celles et ceux qui se battent contre la maladie.

Des vœux de bonheur et de réussite dans tout ce que vous entreprendrez.

Je tiens en premier lieu à remercier mon équipe.

Les adjoints et conseillers municipaux qui après bientôt 4 années d'exercice de leur mandat restent impliqués et volontaires. Tout ce qui va vous être présenté ce soir est le fruit d'un travail collectif.

Je vous prie d'excuser Jean-Pierre Lacombe qui en raison d'un problème de santé ne peut pas être présent avec nous, mais il l'est bien-sûr par la pensée, et il nous a adressé un message vidéo que nous visionnerons dans quelques instants.

Je remercie plus largement tous ceux des conseillers municipaux qui travaillent de manière constructive pour notre commune.

Une équipe, c'est également les agents de la collectivité, mairie et CCAS, qui font un travail remarquable.

Tout ce qui est réalisé sur la commune, de la mise en œuvre des grands projets aux plus petites choses du quotidien qu'il faut gérer, c'est le résultat du travail commun des élus et des agents. Merci à tous très sincèrement.

Commençons tout de suite par évacuer les sujets qui fâchent, l'année 2023 a été largement marquée par la généralisation de la REOM, redevance d'enlèvement des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Cette obligation légale d'harmoniser notre mode de financement du service des déchets sur les 29 communes de BRIONNAIS SUD BOURGOGNE ne s'est pas fait sans un certain nombre de réactions et de réclamations, certaines justifiées et d'autres non.

Cette redevance sert à financer le budget « déchets » dans sa totalité (enlèvement et traitement des ordures ménagères, gestion des déchetteries, des colonnes de tri et de tous les frais de fonctionnement du service).

La généralisation de la REOM, qui je le rappelle remplace la TEOM (la taxe d'enlèvement des ordures ménagères) qui était payée, elle, en même temps que les taxes foncières, a eu pour conséquence, pour certains foyers, l'augmentation du montant de la somme due, et pour d'autres, comme certains professionnels, l'instauration d'une nouvelle contribution.

Cela ne fait jamais plaisir, à personne, à vous comme à moi qui suis avant tout une habitante comme une autre, mais cette réforme était obligatoire, la loi nous l'imposait, c'est une réforme qui était également nécessaire, et il faut savoir que nous avons beaucoup de retard en la matière et que le budget déchets n'était pas équilibré. Des collectivités ont été sanctionnées par la cour des comptes pour non-respect des obligations en la matière, et je rappelle que les tarifs appliqués par BRIONNAIS SUD BOURGOGNE restent, malgré cette augmentation pour certains, dans les tarifs les plus bas à service équivalent, si l'on compare avec les communautés de communes alentours

Quels seront les changements pour 2024 :

- Des nouveaux tarifs plus justes, ont été votés pour 2024 pour tenir compte des situations particulières qui ont été révélées lors de l'année 2023, comme celles des autoentrepreneurs ou des assistants maternels,

et une facturation au nombre de personnes au foyer a été adoptée par le conseil communautaire au mois de décembre.

- l'obligation du tri des bio-déchets = déchets alimentaires et déchets verts.

Cette obligation au 1^{er} janvier de cette année pèse sur les professionnels et les particuliers.

Les collectivités doivent donner les moyens aux habitants de faire ce tri.

Pas de sanction pour l'instant. L'Etat est dans une démarche incitative.

Il est très important de supprimer de nos poubelles d'ordures ménagères les déchets alimentaires car comme vous le savez maintenant parfaitement, c'est l'enfouissement des ordures ménagères qui coûte très cher et qui pèse sur votre facture.

L'enjeu est conséquent puisque qu'un tiers du contenu des poubelles ménagères des Français est constitué de déchets alimentaires, soit 83 kg par habitant/an. Alors que ces déchets peuvent servir à faire du compost ou des bio-carburants (bio-gaz).

Pour inciter les gens à trier leurs déchets alimentaires, plusieurs mesures vont être mises en place :

* Pour ceux qui ont un jardin ou une cour, la CC lance une campagne de vente de composteurs individuels vendus 35 € (prix achat est de 76 €, la différence pris en charge par BSB). Les réservations et renseignements sont à prendre auprès de l'accueil de la CC.

* Pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'avoir un composteur individuel, qui vivent en appartement par exemple, il sera possible de porter ses bio-déchets en déchetterie, puis des composteurs collectifs seront installés dans le centre-ville pour un tri de proximité avec un déploiement progressif.

Tous les composteurs seront fabriqués par nos ST afin de limiter le coût sur le budget et donc pour l'utilisateur. Il nous faut également mettre en place une organisation avec un agent qui devra entre autre s'occuper de la gestion du compost (mélanger le compost, vider les composteurs.....).

* Enfin, il existe pour ceux qui le souhaitent la possibilité d'avoir recours au lombricompostage = un procédé de compostage qui se déroule dans

un bac fermé grâce à l'action de lombrics. Ces bacs sont en vente sur des sites spécialisés aux alentours d'une centaine d'euros.

En matière de déchets, nous poursuivons donc un travail de fond pour aller vers un accès réservé des déchetteries aux seuls usagers de BSB et pour aller vers le système de redevance incitative où une partie de la somme payée est fonction de la quantité de déchets produits. Nos voisins de la Loire sont à l'incitatif depuis de nombreuses années et ce système récompense les personnes qui sont vertueuses en matière de tri et de mode de consommation. Il est impératif de faire évoluer nos comportements en évitant d'acheter des produits sur-emballés lorsque cela est possible, et de ce fait d'inciter les commerçants, les industriels à proposer d'autres alternatives. Il nous reste encore beaucoup de chemin à faire mais, si je peux dire la machine, est à présent bien lancée.

Pour changer des déchets et passer à des choses plus festives, je vous propose une petite rétrospective de l'année 2023 des animations culturelles, hors programmation de l'ECB qui nous a d'ailleurs d'ores et déjà proposé de très bons moments, et je laisserai à l'issue la parole à Isabelle NICOLE-NESME, ajointe à la culture et à la communication.

VIDEO CULTURE ET ANIMATIONS 2023

INTERVENTION ISABELLE NICOLLE NESME

Bonsoir,

En premier lieu, je vous adresse, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour cette année 2024. En tant qu'ajointe à la communication et à la culture, je vous la souhaite placée sous le signe de l'échange, de la découverte et de la créativité.

L'essence créative est partout autour de nous. Elle est ici, à l'Espace Culturel dont les saisons culturelles sont enchantent. J'en profite pour remercier Isabelle, Tanguy et Jocelyn pour leur travail qui a fait de notre salle un lieu de rendez-vous incontournable.

Comme vous avez pu le voir dans la vidéo diffusée juste avant, la créativité s'exprime également en dehors de ces murs. Vous avez répondu présent aux manifestations proposées, nous vous en remercions et nous vous donnons rendez-vous pour celles à venir.

Plusieurs d'entre elles trouveront naturellement leur place dans le parc du château, qui achèvera sa transformation prochainement, pour le bonheur de tous.

Comment ne pas parler du château sans évoquer les deux expositions que vous avez pu découvrir cet été ? Une fois de plus, elles ont ravi nos sens. Je réitère toutes mes félicitations auprès de Doris, la présidente de l'Atelier de peintures et de Kevin, son professeur. Les élèves n'ont pas à rougir de leurs œuvres, bien au contraire, car je reste impressionnée par leur talent. Et, qui sait, peut-être que notre nouveau parc leur inspirera croquis, tableaux ou autres merveilles.

Je vous parle de merveille. Eh bien, une grande a été conçue sur notre commune. Car 2023 fut également l'année du Joshua. Ce bateau légendaire, ce rêve fou issu de la rencontre de Bernard Moitessier et de Jean Fricaud. Construire un bateau en pleine campagne ? Chauffailles l'a fait !

Une grande exposition retraçant son histoire vous a été présentée lors des Journées du Patrimoine, en collaboration avec l'Office du Tourisme. Vous avez été près de 500 à vous déplacer, prouvant votre intérêt pour le passé industriel de notre région.

Fort de son succès, cette exposition sera renouvelée en juillet prochain, ici, à l'Espace Culturel. La scénographie sera un peu différente, ce sera donc l'occasion de la voir ou la revoir, et de nous replonger dans cette incroyable aventure.

Je quitte le monde culturel pour celui de la communication. Élément essentiel à la vie de notre commune, nos médias nous permettent d'être au plus proche de vous, au quotidien. Au-delà de sa fonction informative, c'est également la voie participative qui a été mise en avant en 2023. Ainsi vous a été proposé le premier budget participatif. Celui-ci permet à chaque habitant de s'approprier sa commune et de proposer une idée pour embellir notre cadre de vie. Grâce à vos propositions, puis, à vos votes, c'est le sentier se trouvant derrière Galerie 71 qui sera aménagé prochainement. Je tiens à remercier les participants et Mr Dany Labrosse dont le projet a été plébiscité.

Votre implication à la vie de notre commune est essentielle. Pour vivre, celle-ci a besoin de vos idées, de vos talents et de vos forces.

L'une d'elles est le milieu associatif. Je citais tout à l'heure l'Atelier de peintures, mais il y en a tant d'autres. Et, pour cela, je vais laisser la parole à Jean-Pierre Lacombe.

VIDEO VIE ASSOCIATIVE par Jean Pierre Lacombe

(Reprise Stéphanie DUMOULIN)

L'année 2023 aura été également celle de la visite d'une petite délégation d'élus au Luxembourg pour acter la renaissance du jumelage avec Belvaux.

DIAPORAMA DE LA VISITE

Je vous laisse à présent découvrir les travaux de l'année 2023 en vidéo, et François Andrevon, adjoint aux travaux, vous donnera quelques explications sur le programme 2024.

VIDEO TRAVAUX 2023

INTERVENTION FRANÇOIS ANDREVON

(Reprise Stéphanie DUMOULIN)

Au camping également, les travaux se sont poursuivis. Je laisse Cécile MARTELIN, adjointe au tourisme, vous en parler.

INTERVENTION CECILE MARTELIN

Mesdames, Messieurs les Elus,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Bonsoir,

C'est avec grand plaisir que je participe à cette cérémonie des vœux.

Des vœux qui sont toujours l'occasion d'échanges, de partage, parfois de retrouvailles. Des moments indispensables dans la vie de notre commune.

Des vœux qui sont pour moi l'occasion de venir vous présenter l'activité touristique de la commune et de saluer, le travail des Agents et des élus locaux.

Dans un premier temps, je tiens à remercier Claire-Anne Labrosse, responsable du camping et David Prost, gardien polyvalent, pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Ils ont œuvré sans relâche pour offrir un service de qualité à nos visiteurs pour que cette saison soit un succès.

Je remercie également :

Les Elus qui ont assuré à tour de rôle les astreintes téléphoniques chaque nuit durant toute la saison

Et aussi les services techniques de la commune.

Une belle synergie, pour faire en sorte que cette saison soit une belle réussite.

Les chiffres de la fréquentation du camping pour l'été 2023 sont en légère hausse par rapport à l'été 2022, qui constituait déjà un record.

Comparaison 2023 / 2022 :

	2023	2022
<i>Séjours :</i>	<i>765</i>	<i>646</i>
<i>Nuitées :</i>	<i>8 559</i>	<i>7 138</i>

La mise en location des 4 nouveaux Mobile homes de 37m2, équipés de sanitaires et de terrasse a permis d'enregistrer 1 416 nuitées.

Sur cette saison, il n'y a pas eu de rallye Néerlandais en septembre comme l'année passée. (En 2022 le rallye a représenté 912 nuitées)

Nous commençons à récolter le travail de communication réalisé depuis plusieurs années par Claire-Anne Labrosse sur les réseaux sociaux.

Le référencement et la visibilité apportés par Booking.com nous aident aussi.

Notre camping est bien-sûr un équipement à destination des touristes, des professionnels en déplacement, un hébergement de transition ou d'urgence, ou pour des colonies de vacances.

Il est également très utilisé par les habitants de la commune pour leur permettre de loger la famille ou les amis.

Les associations réservent de plus en plus le préau ou la prairie pour certaines manifestations.

Des animations ont été proposées sur la saison comme :

- les jeux géants en bois avec la Médiathèque,*
- un concert école de musique Nora Strik,*
- des cours de yoga en plein air,*
- cani-balade,*
- tir à l'arc,*
- journées bien-être Pura Détox,*
- expo papier roulé,*
- séance de cinéma en plein air.*

Un excellent été au camping malgré l'inflation et les épisodes caniculaires... le camping reste très apprécié car il est arboré et bien entretenu.

La municipalité continue à mettre en œuvre sa stratégie d'investissement pour renforcer la qualité de l'offre et booster son attractivité.

L'abris de la piscine a pu être posé début octobre.

La piscine pourra être opérationnelle dès l'ouverture de la saison prochaine, samedi 13 avril 2024.

La rénovation du bloc sanitaire le plus ancien (remise en conformité des toilettes par rapport aux exigences du classement 3 étoiles « Atout France ») est programmé durant la fermeture du camping.

Nous sommes convaincus que ces efforts permettront de poursuivre sur la lancée et faire du camping un lieu de vacances encore plus agréable.

L'enjeu majeur pour les saisons à venir sera de fidéliser la clientèle.

2024 sera une année charnière pour le camping.

Nous avons encore tant à faire ces prochains mois pour préparer la nouvelle saison.

Un mot sur l'activité de notre musée du Tissage, qui a été ouvert du 5/05 au 30 oct 2023.

Il y a eu 788 entrées en 2023, contre 690 entrées en 2022, il faut remonter à 10 années en arrière pour retrouver les mêmes chiffres.

Les membres de l'Ass sont contents de cette reprise d'intérêts pour le musée, qui est très apprécié car l'ensemble des métiers à tisser sont mis en fonctionnement et en démonstration lors de chaque visite.

Cependant, ils sont très inquiets pour l'avenir de cette association, dont la moyenne d'âge est très élevée.

Ils aimeraient pouvoir transmettre leurs connaissances, leur savoir sur le riche passé du textile de notre territoire, le fonctionnement des machines.

Ils m'ont demandée de faire un appel, à bonne volonté pour venir les aider, et s'impliquer au sein de cette l'association.

Très bonne année à tous !

Que 2024 vous apporte ainsi qu'à vos proches, de grandes joies mais aussi de petits bonheurs simples qui rendent la vie plus douce.

Qu'elle préserve la santé de chacun d'entre nous.

Dans quelque instant, vous allez pouvoir découvrir en image les derniers aménagements qui ont été réalisés au camping.

Merci de votre attention

VIDEO CAMPING

(Reprise Stéphanie DUMOULIN)

Dans le domaine social, le CCAS continue à s'impliquer activement auprès de nos aînés et des personnes vulnérables. Nous avons une pensée pour toutes celles et ceux qui souffrent d'isolement et trouvent du réconfort auprès d'un aide à domicile, d'un agent du CCAS ou de toute personne ou association qui œuvrent pour soulager ceux qui en ont besoin. Je laisse Julie BRUNEL, adjointe aux affaires sociales, vous dire quelques mots des activités du CCAS et des travaux à la résidence Le Belvédère.

INTERVENTION JULIE BRUNEL

Bonsoir à tous,

2024 sera une année pleine d'ambitions concernant les services qui gèrent les affaires sociales de la Commune.

Pour rappel, la mission première d'un CCAS est de recevoir, d'écouter et d'orienter toutes les personnes, familles, familles monoparentales, personnes isolées, nos aînés et bien sûr nos jeunes et quelque soit la demande. Cela va de l'aide du dossier administratif, à la mise en place de la téléalarme, d'une demande d'aide financière, exceptionnelle ou à l'organisation du repas de nos aînés...

Maintenir les personnes âgées le plus longtemps possible à leur domicile est, depuis plusieurs années, un objectif national. Avec la désertification médicale dans certains territoires, en particulier en milieu rural, les missions des aides à domicile ont toute leur importance au quotidien. L'aide à domicile est parfois la seule personne en lien avec certains bénéficiaires isolés de par leurs difficultés physiques, psychiques ou sociales.

Nous avons la chance à Chauffailles d'avoir un SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile), géré par le CCAS depuis de nombreuses années, un des seuls au niveau du département géré par une collectivité territoriale. Malgré les difficultés que nous rencontrons pour garder ce budget à l'équilibre, il est important pour nous de maintenir ce service. Il serait vraiment regrettable pour tous, bénéficiaires, familles, habitants, élus, que ce service primordial ne puisse plus exister. C'est la raison pour laquelle, nous faisons notre maximum pour répondre aux différents projets proposés par le département pour pouvoir obtenir différentes aides financières. Malgré tout, le SAAD a un coût financier important donc la mairie verse chaque année une subvention conséquente au CCAS.

Au niveau du SAAD, l'équipe professionnelle est toujours composée de 22 aides à domicile. Cette année, on comptabilise environ 28000 heures d'interventions des aides à domicile sur la Commune de Chauffailles. Les agents accompagnent 250 bénéficiaires dans les actes de la vie quotidienne 7 jours sur 7 pour l'élaboration des repas, l'aide à la toilette et l'habillage, l'aide aux transferts, pour des transports individuels mais aussi pour de l'entretien courant du domicile et du linge et aider pour les courses. L'accomplissement de leur travail matériel, moral, psychologique, sanitaire et social est un atout essentiel pour le maintien à domicile de nos aînés.

Cette année, à la Résidence Autonomie, plusieurs chantiers ont été réalisés.

En début d'année 2023, pour permettre une mise aux normes de la cuisine, toutes les portes de celle-ci ont été modifiées.

Un gros chantier d'une durée de 3 mois a eu lieu pour l'étanchéité de la première partie du toit, avec l'installation d'une grue et de cabines de chantier à proximité de la résidence. Cela faisait de nombreuses années que des infiltrations abîmaient le bâtiment et cela nécessite aujourd'hui de gros investissements.

Au printemps, l'imperméabilisation de 20 balcons, côté rue, a eu lieu.

Des travaux importants de maintenance ont été réalisés sur les ascenseurs ainsi que sur la chaudière de la résidence.

Le gros massif de la résidence a été modifié par le service des Espaces verts de la Commune avec des plantes plus résistantes et qui ont besoin de moins d'eau. Un grand merci pour leur travail !

Une ancienne salle de bain commune a été transformé en buanderie ce qui permet désormais aux résidents d'avoir accès à trois buanderies au sein du bâtiment au lieu d'une.

Pour 2024, plusieurs travaux d'importance sont en projet :

- L'étanchéité de l'autre partie du toit*
- La suite du chantier de l'imperméabilisation des balcons*
- La mise en place d'une sécurisation incendie dans chaque logement qui sera reliée aux alarmes de la résidence*
- La modification de la climatisation dans le salon*
- La rénovation des studios du 6^{ème} étage abîmés par les infiltrations et la rénovation des studios vacants*
- La taille des charmilles dans le parc*

L'année 2024 sera également marqué par les 50 ans de la résidence. L'année dernière, nous avons partagé avec vous en vidéo les nombreux moments de convivialité, d'échanges, de partages qui ont lieu durant l'année à la résidence. Vous pouvez retrouver toute l'actualité de ces moments vécus sur la page facebook : Résidence-Autonomie Le Belvédère Chauffailles.

Enfin, le 3 mars prochain aura lieu le 73ème repas de nos aînés et non plus repas des anciens, changement de nom qui avait été apprécié par les principaux intéressés lors du dernier repas. Dès la semaine prochaine, les invitations seront distribuées par les élus ou envoyées par la poste. Nous aurons le plaisir de retrouver, lors de cette journée festive, les personnes de plus de 71 ans de notre commune, qui auront répondu à cette invitation. Vous retrouverez à la fin de mon discours une vidéo du

dernier repas du 26 février. Merci à Marie Hélène Labrosse qui en est la réalisatrice.

Un grand merci également aux agents du CCAS, du service d'aides à domicile et de la Résidence autonomie pour leur dévouement et leur travail auprès de nos aînés mais plus largement, auprès tous les habitants de Chauffailles qui les sollicitent. Remerciements à l'ensemble de nos agents municipaux qui assurent tous les jours les services à la population et qui répondent toujours présents à mes différentes sollicitations. A tous qui faites en sorte que Chauffailles reste une ville active et animée, je vous souhaite que cette nouvelle année soit remplie de beaucoup d'amour, d'une excellente santé, de petits et grands bonheurs, de réussite dans tous les domaines et d'une multitude de rêves à réaliser.

VIDEO 72ème REPAS DES ANCIENS

(Reprise Stéphanie DUMOULIN)

Dans le domaine de la santé, la recherche de nouveaux médecins généralistes reste notre priorité.

Le départ du Dr Stefanov au mois de décembre laisse de nombreux patients sans médecins traitants.

Sans avoir attendu son départ, la municipalité mène des recherches actives pour trouver de nouveaux médecins en partenariat avec la maison de santé et l'antenne départementale de santé.

Nous pouvons annoncer qu'un nouveau médecin généraliste libéral devrait s'installer à la MSP courant de l'année 2024 (plutôt à partir du mois de septembre).

Même si cette arrivée est encore lointaine, cela reste une grande chance de pouvoir espérer une nouvelle installation compte tenu du manque général de médecins et du fait que tout le monde en cherche.

La municipalité a également décidé de conventionner avec un cabinet de recrutement et nous espérons que cette initiative portera ses fruits.

Cela a un coût important mais il faut mettre toutes les chances de notre côté.

Concrètement, pour ceux qui n'ont pas de médecins traitants dans l'immédiat, ils peuvent essayer de se tourner vers l'antenne départementale de santé, vers le centre de consultations sans rendez-vous au Coteau ou pour des petites pathologies se rendre à la borne de téléconsultations de la pharmacie centrale.

Par ailleurs, les personnes atteintes d'affection de longue durée (ALD) et qui sont sans médecin traitant doivent se tourner vers de leur CAISSE ASSURANCE MALADIE qui a doit normalement leur trouver une solution.

Autre préoccupation forte pour l'année 2024, l'activité économique et commerciale de la commune, et les réflexions autour de l'aménagement du Centre-Ville.

Je laisse la parole à Hervé Cardon, 1^{er} adjoint pour vous en parler.

INTERVENTION HERVE CARDON

Bonjour à toutes et à tous, et très bonne année 2024.

L'année 2023 n'a pas connu l'embellie que nous avons rencontrée au cours des trois précédentes années qui ont vu la création de nombreuses activités commerciales sur notre commune (par exemple, la Librairie du coin, le Petit caveau, un centre de bien-être et de nombreuses reprises) qui ont permis à notre centre-bourg d'éviter les vitrines masquées par des pages de journaux comme on le voit trop souvent dans nos petites communes.

Notre commerce local dynamique et entreprenant a cependant souffert cette année de l'inflation, de la flambée des coûts de l'énergie, et peut-être de la morosité ambiante. Enfin, l'arrivée d'enseignes dotées de moyens et de capacités importantes n'a pas non plus facilité la tâche de certains.

Deux grandes enseignes se sont, en effet, installées et ont créé près de 20 emplois issus de notre territoire, Marie Blachère et à Action.

Deux nouveaux commerces sont annoncés en centre-ville dont une épicerie de proximité d'ici la fin de l'année et une boulangerie sous 6 mois.

Quant aux entreprises sur notre territoire, (Groupe SEEB, LBL BRENTA, COUBLANC stores ... notamment), elles se portent plutôt bien, elles investissent, les carnets de commandes sont pleins et des embauches sont proposées même si des emplois qualifiés ne trouvent pas toujours preneur.

Je rappelle qu'à Chauffailles le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale (5, 2% contre 7, 4 %), un territoire en mouvement ...

Depuis 2020, la municipalité a fait beaucoup pour faire découvrir notre commune et la rendre plus attractive. Vous connaissez certains grands projets d'aménagement qui ont été réalisés ou qui sont en cours de réalisation, mais il y a eu aussi des évènements qui ont rythmé notre calendrier :

- **les rassemblements de véhicules de collection** du Retroclub-Castelneuvien organisés chaque année dans le Parc du château (250 véhicules et près de 600 visiteurs en 2023), dans le Parc Johan lors des journées du Patrimoine et en centre-bourg, un évènement attendu et apprécié des chauffillons.

En effet, le véhicule de collection, depuis la longue et belle aventure de l'Auto-musée du Beaujolais de Raymond JOLIVET, est un des marqueurs de notre commune. Il a participé à sa renommée et à son rayonnement au-delà des frontières jusqu'au début des années 2000.

-Il y a eu aussi **l'exposition organisée** en partenariat avec l'Office du Tourisme sur la rencontre de Jean FRICAUD et de Bernard MOITESSIER et la construction du JOSHUA, bateau légendaire qui, en deux jours, a accueilli plus de 550 visiteurs dont beaucoup sont venus des départements limitrophes. Ce fût un beau moment où les anciens des ateliers se sont retrouvés pour revivre les moments magiques de l'industrie de notre territoire : la fabrication de pelles mécaniques et de plusieurs bateaux en terre brionnaise. Ce qui n'est pas banal...

J'en profite pour remercier tous les acteurs économiques de notre territoire qui nous ont aidés et sans lesquels cette rétrospective n'aurait pas été possible.

*-Et enfin, **le centenaire du monument aux morts** porté par le Comité du Souvenir Français qui, pendant 3 journées a permis d'honorer tous les enfants de notre commune qui ont donné leur vie depuis le début du XX^{ème} siècle pour défendre notre patrie. Ce monument, un des plus majestueux du territoire a pu être nettoyé malgré la sécheresse. Ces journées mémorielles ont été un moment de communion intense entre les générations grâce à la participation active des jeunes collégiens.*

*Nous poursuivrons et développerons ces manifestations avec Isabelle, l'adjointe à la Culture car **elles font vivre notre commune** et la distinguent.*

2024 sera une année de défi

*Car la commune a entrepris de refaire **le réseau d'assainissement** dans le centre-bourg pour se mettre en conformité avec les nouvelles règles imposant la séparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.*

Une nécessité et une obligation.

Ce chantier coûteux et de grande ampleur va générer des perturbations non négligeables en matière de circulation automobile et de stationnement. Et toutes les mesures seront prises pour en minimiser les conséquences et maîtriser son calendrier.

***Enfin**, nous allons ouvrir le chantier de **la rénovation du centre-ville** avec le programme « Petites villes de demain » afin de donner un autre visage à ce lieu figé depuis plus de 30 ans dédié à l'automobile, une autre époque.*

Ce centre doit évoluer pour devenir plus accueillant et donner davantage d'espace à la végétation, aux piétons, aux cyclistes et à la convivialité.

La voiture ne sera pas exclue car en zone rurale, elle constitue un moyen de transport incontournable. Une équation difficile à réaliser qu'il nous faudra élaborer ensemble.

Le but est de faire de notre centre-bourg, un lieu où l'on a envie de se poser, de flâner, enfin lui redonner une vie au-delà des achats de première nécessité.

Ce projet commencera par une étude de concertation avec les habitants confiée au cabinet « Réalités et Environnement », étude dont les

résultats seront partagés avec l'ensemble des utilisateurs : riverains, commerçants et usagers. Des réunions publiques seront organisées, car la réussite de ce projet passe par la plus large adhésion des administrés.

Dans ce programme, des actions en faveur de l'habitat seront également menées pour lutter contre l'insalubrité des logements et favoriser l'accueil de nouveaux résidents en centre-ville avec davantage de mixité et de services de proximité.

*Embellir notre commune, Mieux vivre ensemble, dans un espace rénové et mieux adapté. **Telle est notre volonté.***

Je vous remercie de votre attention

(Reprise Stéphanie DUMOULIN)

Un autre dossier sensible est en cours de travail : la sécurisation de la ressource en eau potable.

La commune est alimentée par la source de Belleroche. Le « captage » de Belleroche représente 66 % de la ressource en eau potable de la Commune s. La commune achète également de façon complémentaire de l'eau au syndicat du Brionnais et du Sornin.

Depuis de très nombreuses années, l'ARS réclame la fermeture de la source de Belleroche en raison de son caractère non protégé, la source se formant dans le tunnel des Echarmeaux.

Aujourd'hui la commune de Chauffailles doit renouveler son schéma directeur en eau potable, c'est-à-dire établir le programme de travaux pour les 10 années à venir avec en ligne de mire le transfert de compétence eau et assainissement au 1^{er} janvier 2026 à la communauté de communes.

Le sort de la source de Belleroche est bien entendu déterminant pour l'élaboration de ce schéma directeur et des orientations à lui donner.

Les élus de la commune se battent pour la conservation de cette source pour les quantités importantes d'eau qui y sont captées, car cette source ne connaît pas de baisse de débit en période d'étiage ou de sécheresse et que sa qualité est relativement bonne malgré la présence d'arsenic qu'il faut traiter.

En ces temps où l'alimentation en eau devient une vraie problématique en raison des changements climatiques, il nous paraît inimaginable de condamner cette source en raison d'un éventuel risque de pollution.

Nous préférons miser sur un plan d'intervention, un plan de sauvegarde en cas de pollution. Si une pollution intervient, avoir une procédure bien définie avec la SNCF, notre délégataire, etc...pour minimiser les risques, intervenir rapidement pour stopper la distribution de l'eau et assurer une alimentation en eau potable pour tous ceux qui dépendent de cette source de Belleroche.

Un travail été engagé avec l'ARS, le département, un hydrogéologue, notre délégataire VEOLIA, la SNCF pour voir s'il était possible de maintenir ou non cette source non protégée et, si oui, avec quelles garanties. Nous avons visité le tunnel des Echarmeaux pour comprendre comment l'eau pénètre dans le tunnel et le sol et comment se formait cette source.

L'hydrogéologue va rendre très prochainement son rapport et j'espère que nous allons trouver un compromis. Quoi qu'il en soit, des investissements importants seront à prévoir dans un cas comme dans l'autre.

Rien n'est encore défini mais l'enjeu est grand et sera financièrement quelque soit la solution retenue, très impactant.

Pour rester dans le domaine des adaptations aux changements climatiques et à la transition écologique, la municipalité réfléchit à un projet de chaufferie centrale au bois. Ce projet qui pourrait concerner la majorité des bâtiments communaux et de partenaires institutionnels tels que les collèges, l'ESAT OASIS, l'OPAC, ect..est en phase d'étude de faisabilité. Le bureau d'études EEPOS est en train d'analyser toutes les données de consommation, les possibilités techniques et les intérêts financiers d'un tel projet.

Il s'agit d'un projet ambitieux qui va dans le sens des attentes des pouvoirs publics qui demandent aux collectivités d'accentuer leurs actions en matière d'énergies renouvelables. Ces projets sont largement soutenus et subventionnés.

Ainsi, avec les subventions allouées, avec l'économie d'énergie sur les bâtiments communaux et la revente de chaleur, ce projet pourrait être tout à fait viable et réalisable.

C'est bien entendu l'étude de faisabilité qui nous le dira.

Si ce projet devait se faire, il impliquera le passage de canalisations souterraines, et devra se faire en parallèle des travaux d'aménagement de certaines parties du centre-ville.

Enfin, vous signaler que l'installation de caméras de vidéoprotection sur la commune est toujours d'actualité et devrait se faire, au moins pour une 1^{ère} phase, courant de l'année.

L'objectif est double : faire baisser les cambriolages, essayer d'appréhender les auteurs et réduire les faits de petite délinquance.

Infos diverses

- Remerciements partenaires nouveau mini-bus publicitaire

- Recensement des habitants est en cours sur la commune : les agents recenseurs sont en train de distribuer des courriers d'informations dans les boîtes aux lettres, et ils repasseront à partir du 18 janvier dans chaque logement pour la prise de renseignements (peut se faire directement auprès de l'agent recenseur ou par internet, des codes de connexion seront donné par les agents recenseurs.)

- Changements concernant des chefs de service DGS et DST :

Je tenais à vous présenter le nouveau directeur général des services de la commune, Olivier du Lorenzo. Il succède à Régine GOUILLON, qui a exercé ces fonctions pendant 3 ans et qui est depuis le 1^{er} janvier DGS de la communauté de communes. Mr di Lorenzo prendra officiellement ses fonctions les 19 janvier prochain. Je le remercie d'être venu ce soir.

Xavier BLANCHARD, nouveau DST depuis le mois de décembre. Il succède à Denis Troncy.

Remerciements Régine pour son travail au service de la commune : bouquet de fleurs

- Remerciements Julien FILLON pour le montage des vidéos et pour la technique Tanguy et Danny, Denis, Cédric, Isabelle et Roland.

PAROLE à Arnaud DURIX qui va vous dire qq mots sur les actions du Département en faveur de notre commune.